

Montpellier, le 5 mai 2022



**Monsieur le Régisseur des avances et recettes**  
**Du Tribunal Judiciaire de MONTPELLIER**  
**PALAIS DE JUSTICE**  
**34000 MONTPELLIER**

**AVOCATS ASSOCIÉS**

**Alain ARMANDET**

Lauréat de l'Ordre  
Spécialiste en Droit Pénal  
Spécialiste en Droit de la Santé

**Yann LE TARGAT**

DEA Droit des Affaires  
et Accords Industriels  
DU Contentieux International  
des Affaires  
DU Cybercriminalité : sécurité de  
l'information et informatique légale

**En partenariat :**

**Vincent LE JUNTER**

Master II Droit pénal international  
et européen  
Master I Droit Public  
Droit pénal et responsabilité médicale

**AVOCATS A LA COUR**

Nos Réf. : RULENCE - MACIF / ILIOS CONFORT- AEH ENERGIE- ABEILLE  
IARD ET SANTE  
YLT/CB - 22-0090

Monsieur le Régisseur,

Dans cette affaire, je vous prie de trouver ci-joint un chèque d'un montant de 2000 € libellé à votre ordre correspondant à la consignation mise à la charge de ma cliente par une ordonnance du 14 avril 2022, ci-jointe en copie.

Je vous remercie de bien vouloir m'en accuser réception.

Je vous prie de croire, Monsieur le Régisseur, à l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués.

Yann LE TARGAT

PJ. Ordonnance  
Chèque

Membre d'une association agréée, le  
règlement des honoraires  
par chèque est accepté